

# Syndicat National du Personnel de Pôle Emploi



[www.snap-pole-emploi.fr](http://www.snap-pole-emploi.fr)

## Réunion des Délégués du Personnel de Septembre 2015



[sophie.doucet@pole-emploi.fr](mailto:sophie.doucet@pole-emploi.fr)



[jean-francois.peybernes@pole-emploi.fr](mailto:jean-francois.peybernes@pole-emploi.fr)



[Christophe.chopineau@pole-emploi.fr](mailto:Christophe.chopineau@pole-emploi.fr)



[laurent.demets@pole-emploi.fr](mailto:laurent.demets@pole-emploi.fr)

**« Les élus DP du SNAP LR tiennent à rappeler, qu'ils sont les représentants du personnel et qu'ils ne s'autorisent aucune censure sur les questions qui leurs sont posées. Nous considérons que notre rôle est d'être votre porte-parole auprès de la Direction »**

### Question 1 : Organisation et Conditions de Travail / Agence/DT/DR

#### Réaffectation des portefeuilles CDE:

Lors des DP de juillet, nous vous alertions sur l'augmentation de la taille des portefeuilles des CDDE (portefeuille dépassant les 1000 DE) suite à la réaffectation des portefeuilles des CDE. Nous vous demandions si vous aviez anticipée cette nouvelle charge pour nos collègues et quelles étaient les marges de manœuvre de l'ELD. Vous nous avez répondu que vous alliez rectifier certaines situations et que la mise en place des prestations activ emploi et projet permettrait de réduire cette charge et de soulager les portefeuilles de suivi.

Malgré votre réponse, nous émettons quand même une alerte et vous demandons de trouver ci-dessous quelques exemples de taille de portefeuilles (info du 070915) :

DE en portefeuille	DE rattachés au portefeuille	DE devant intégrer portefeuille dans les 2 mois
1359	1468	195
624	599	101
598	640	118
513	479	92
473	463	94
471	415	83
464	634	117

Comment voulez-vous que nos collègues gèrent de tels portefeuilles ? Il est bien loin le temps où on disait que la taille des portefeuilles ne devait pas dépasser les 300. Nous vous demandons d'intervenir au plus vite car bon nombre de collègues sont déjà au bout du rouleau.

**Le SNAP Pole emploi... Votre seul syndicat d'entreprise.**

**Réponse de la direction :**

Comme indiqué dans les DP du mois de juillet, Une analyse sur la taille des portefeuilles sera réalisée en novembre, afin d'avoir plus de recul sur les effets d'activ emploi sur les portefeuilles de suivi. Le bilan de la mise en place de ces prestations sera abordé en CE en novembre.

Les exemples cités sont des portefeuilles de suivi. Une action a déjà été engagée pour scinder en 2 le portefeuille le plus volumineux. Une photographie de la taille des portefeuilles sera réalisée et communiquée au CE.

**Question 2 : RH : Carrière et Recrutement / Promotion**

**Campagne promotionnelle:**

Chaque année, la note sur la campagne promotionnelle a une déclinaison locale.

A l'instar de ce qui s'est fait l'année dernière, la direction entend-t-elle encore une fois substituer la campagne promotionnelle à la prochaine classification ?

En effet, tous les collègues qui sont en attente d'une promotion depuis plusieurs années s'en inquiètent.

**Réponse de la direction :**

La campagne de promotion sera gérée comme les années précédentes. La note a été présentée au CE du 9 septembre. Il n'y a pas de lien avec les modalités de mise en œuvre de la classification.

**Question 3 : RH : Carrière et Recrutement / Promotion**

**Campagne promo :**

Les résultats des sites influent-ils sur la répartition des enveloppes dans le cadre des campagnes promotionnelles?

**Réponse de la direction :**

Non, il n'y a pas de lien entre les résultats des sites et la répartition des enveloppes des campagnes promotionnelles

**Question 4 : RH : Carrière et Recrutement / BDE**

**Beucaire/recrutement :**

3 agents viennent de quitter Beaucaire ces derniers mois mais le site n'a pas été doté de personnel en remplacement. Nos collègues verront-ils rapidement des postes dans la BDE ?

**Réponse de la direction :**

Avant toute BDE, une analyse est menée entre DR et DT sur la base des charges et des ressources pour décider d'octroi de postes sur les agences.

**Question 5 : RH : Carrière et Recrutement / BDE**

**Beucaire/REP :**

Absente depuis plusieurs mois, une REP de Beaucaire n'a pas été remplacée. Comptez-vous la remplacer à l'instar de ce qui s'est fait sur Lunel pour la RRA?

**Réponse de la direction :**

La durée prévisionnelle de l'absence qui a démarré en avril 2015 (mois par mois) ne permet pas, à ce jour, de pourvoir à son remplacement.

Cependant, la direction réfléchira afin d'améliorer cette situation.

**Question 6 : Organisation et Conditions de Travail / Agence/DT/DR**

**CDE :**

On demande aux CDE de faire de la promotion de profil. Mais pour cela il faut des profils à proposer et, par conséquent, il est nécessaire que les CDDE connaissent leur portefeuille, qu'ils aient le temps de revoir avec leurs DE la qualité de leur CV et engager la proposition de leur profils.

Entre convocations (bien souvent en réponse aux demandes de rendez-vous pour des questions de formation plus fréquemment que de recherche d'emploi), gestion des mails.net et dossiers en cours, les plages de GPF sont saturées. Qu'est-il prévu pour permettre aux conseillers de travailler leur portefeuille, pour mettre en place des actions, faire remonter des profils etc..? Les agents sont en demande de temps dédié spécifique (les plages GPF étant consacrées à de la réception sous contrôle voire injonction des managers... les plages non convoquées se retrouvant vite réquisitionnées). Le travail sur un portefeuille nécessite d'y prendre le temps et ne peut être mené sur le temps interstitiel. Le SNAP demande la création dans les plannings de plages dédiées à l'analyse et au travail des portefeuilles de demandeurs d'emploi.

**Réponse de la direction :**

Les plages GPF sont réservées à toutes les activités relatives à l'accompagnement des DE, comprenant entre autres l'analyse du portefeuille, la définition des priorités d'action, la planification des contacts, la réalisation des entretiens, le traitement des mails.

Donc l'analyse et le travail sur les portefeuilles sont prévus sur les plages GPF.

Les projets en cours de dialogue social ont pour vocation à augmenter pour les conseillers le nombre de plages GPF pour avoir plus de temps sur l'accompagnement.

Le plan d'action réalisé d'avril à juin sur le diagnostic avait pour objectif de revisiter le diagnostic de chaque DE du portefeuille donc de mieux les connaître.

Pour les CDE, la promotion de profils peut déjà se faire à partir des sortants de formation, dont la liste est communiquée chaque mois aux ELD.

**Question 7 : Outils et Applicatifs / Autre**

**Aide à la mobilité dématérialisée :**

Les informations données sur le site pole-emploi.fr sont insuffisantes pour permettre à un demandeur d'évaluer l'intérêt de demander ou non une aide. De ce fait, de nombreux demandeurs se présentent pour des demandes inutiles, ce qui génère une perte de temps et une insatisfaction importante pour tous.

Exemple: demande d'un bon de transport SNCF. La personne se présente pour récupérer le bon qui lui permettra de ne payer le billet de train que 56 euros.... alors que l'aller-retour envisagé n'en coûte que 23.....

Merci de faire remonter cette problématique afin que les informations fournies sur le site soient plus complètes.

**Réponse de la direction :**

Nous ferons remonter cette demande auprès de la DG afin d'améliorer le contenu de l'information sur pole-emploi.fr

**Question 8 : RH : Carrière et Recrutement / Contrat de Travail**

**Conseiller AIJ :**

Les lettres de missions des conseillers AIJ arrivant à terme au 1er nov. 2015 ; quid du renouvellement (tacite reconduction) ?

**Réponse de la direction :**

Le financement du dispositif AIJ est prévu jusqu'à fin 2020.

Nous bénéficions en LR pour la période 2014-2015 d'un financement spécifique « Initiative Européenne pour la Jeunesse » (IEJ) qui cofinance les postes des conseillers dédiés à hauteur de 92%, au lieu du co-financement à hauteur de 50% prévu dans le cadre du FSE.

Nous sommes en attente de réponses du niveau national quant à la reconduction ou non du financement complémentaire « IEJ », par rapport au financement FSE, qui conditionnera les modalités de reconduction du dispositif.

**Question 9 : RH : GAP / Salaire**

**Salaire :**

Prime zus des agents de Carcassonne, quand sera-t-elle versée ?

**Réponse de la direction :**

Le site de Carcassonne n'est pas en QPV et ne pourra bénéficier de la prime concernée.

**Question 10 : Outils et Applicatifs / Autre**

**Imprimante/EP :**

Pour quelles raisons ne peut-on imprimer le document sur l'EP (alors que c'est possible pour l'EPA)? En effet, certains collègues souhaitaient pouvoir le travailler à tête reposée et n'ont pu le faire.

**Réponse de la direction :**

La fonction d'impression de l'EP n'était pas initialement prévue par le système informatique mais une modification a été demandée pour permettre cette fonctionnalité.

**Question 11 : Immobilier / Travaux et Aménagements**

**Castelnau/climatisation :**

Pour la deuxième saison consécutive, la climatisation du site de Castelnau a posé de sérieux problèmes à nos collègues. Plusieurs bureaux ont dû être condamnés car l'air était irrespirable.

Malgré les interventions récurrentes de cofely, cela n'a pas suffi.

Ne serait-il pas possible de changer définitivement cette climatisation qui date d'orchestra au lieu de faire en permanence des interventions de raccroc ?

**Réponse de la direction :**

Le remplacement du système de climatisation de Castelnau est bien une solution envisagée.

Le remplacement de ce système incombe à notre propriétaire avec lequel nous avons entrepris des démarches dans ce sens.

Nous n'avons pas de réponse positive pour l'instant. Nous poursuivons nos démarches afin de forcer le propriétaire à nous fournir un système conforme à nos attentes.

**Question 12: Organisation et Conditions de Travail / Planning**

RDVA le Vigan :

Merci de rappeler à l'ELD du Vigan qu'il n'y a pas lieu de préciser le motif de l'absence (syndical... )!

**Réponse de la direction :**

Un rappel a été fait auprès des directeurs de sites le 11 septembre par le DT du 30/48

**Question 13 : Outils et Applicatifs / Applicatif métier**

GHA/FICHES ESCALADES :

Suite aux remontées de bon nombre de collègues, nous vous remercions de demander au national la possibilité de comptabiliser les fiches escalades dans GHA.

**Réponse de la direction :**

GHA est un outil régional qui permet de comptabiliser les entrées de pièces non comptabilisées par ailleurs, les traitements opérés et ainsi visualiser le stock à traiter.  
Les fiches escalade sont déjà comptabilisées dans l'outil escalade.

**Question 14 : RH : Carrière et Recrutement / EPA**

Epa :

Lors des EPA, les agents ont été positionnés soit comme étant du côté intermédiation soit comme GDD.

Mais quid des agents exerçant les deux métiers à 50% et qui n'ont pas eu la possibilité de mettre un commentaire ?

**Réponse de la direction :**

Le récapitulatif des activités recense toutes les activités réalisées par le conseiller qu'elles soient intermédiation ou GDD. L'objectif de l'EPA est bien de clarifier les périmètres d'activité et le contenu des missions. Les deux parties se mettent d'accord sur une vision commune du poste, et c'est l'occasion de mettre à jour la liste des principales missions, traduites en activités principales du poste. Pour évaluer la contribution de l'agent, il est important de disposer d'une vision claire et juste des activités effectuées.

## **LE SNAP:**

**INFORMER, CONSEILLER  
et DEFENDRE !!!**

**Le SNAP Pole emploi... Votre seul syndicat d'entreprise.**

**Contact en région : [syndicat.snap-LRoussillon@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap-LRoussillon@pole-emploi.fr)**